



1



2



Liste des présents : CLE - **collège des élus**

Nom	Prénom	Fonction
Dubosclard	Hervé	CC Vallées du Haut Anjou
Gaboriaud	Bernard	Le Lion d'Angers
Gilles	Pierrick	Syndicat du Bassin de l'Oudon
Jallu	Gérard	Loiron-Ruillé
Michel	Louis	Laval Agglomération
Raimbault	Michel	Livré la Touche
Raimbault	Pascal	Cossé le Vivien
Robert	Jacques	Anjou Bleu Communauté
Roncin	Joël	Segré-en-Anjou Bleu

3



Liste des présents : CLE - **collège des usagers**

Nom	Prénom	Fonction
Bouteiller	Bernard	Fédé de pêche 49
Ducru	Gaëtane	Synd. Dép. propriété privée rural 49
Fournier	Daniel	Association sauvegarde des moulins d'Anjou
Guinaudeau	Jean-Michel	UFC Que Choisir 53
Guioullier	Stéphane	Chambre agriculture
Langevin	Michel	CCI Maine et Loire
Leridon	Maxime	Chambre agriculture
Perrois	Christian	Association BASE

4



Liste des présents : CLE – **collège services Etat**

Nom	Prénom	Fonction
Boizon	Maxime	DREAL Pays de la Loire
Boniou	Pascal	Agence de l'Eau Loire Bretagne
Demeusy	Cyril	DDT Mayenne
Dousset	Laurent	DDT Maine et Loire

Liste des présents : **membres du groupe PTGE** (hors membres de la CLE)

Nom	Prénom	Fonction
BALLE	Pascal	TERRENA
PLESSIS	Eric	Chambre d'agriculture
PREVOT	Delphine	Syndicat du bassin de l'Oudon

5



Ordre du jour

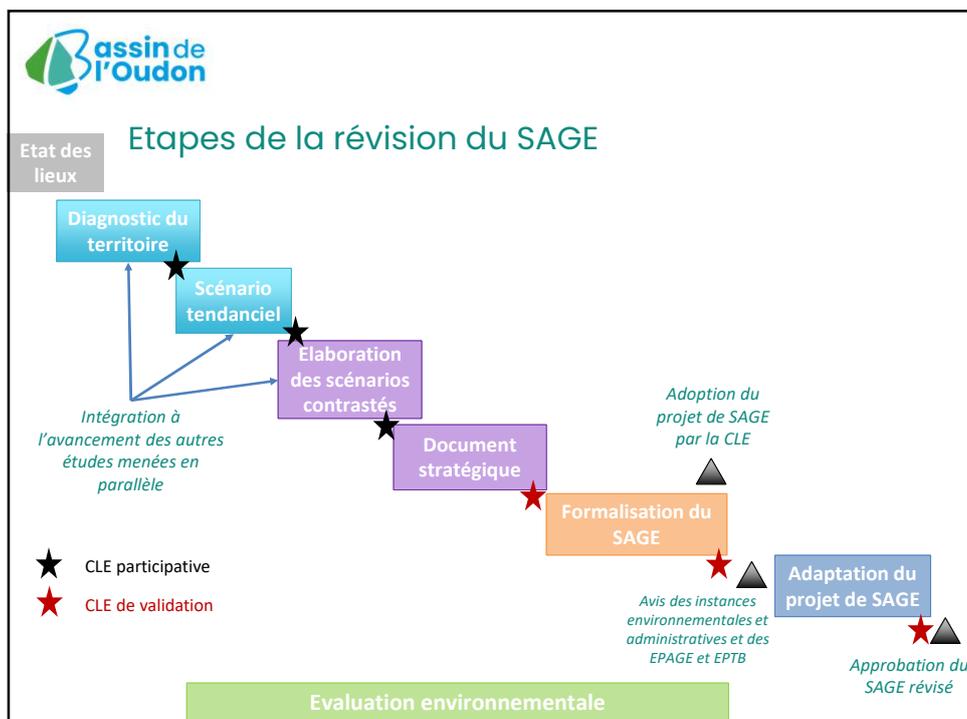
1. Introduction : contexte de la révision du SAGE, rappels de la CLE précédente et explication du déroulement de la CLE participative
2. Principales conclusions du diagnostic et présentation du scénario tendanciel
3. Temps participatif : amorce des scénarios contrastés

6




Contexte de la révision du SAGE et déroulement de la CLE participative

7



8



Méthodologie

Approche générale

- Contexte de seconde révision du SAGE, sur un territoire disposant de nombreuses études liées aux problématiques de la gestion de l'eau → permet à notre équipe de se positionner en appui à la cellule d'animation pour **accompagner la CLE dans l'actualisation et la réinterrogation des documents du SAGE existants**
- Il s'agira notamment **d'intégrer les études récentes ou en cours** (PTGE...) et de mobiliser les acteurs locaux afin de **compléter les sujets nouveaux** par rapport au SAGE en vigueur et d'actualiser (ou de supprimer) les éléments obsolètes
- **Importance des échanges et de la concertation** : l'élaboration d'un SAGE n'est pas un travail classique de bureau d'études, qui n'apporte qu'un appui technique, mais bien une **construction par les acteurs locaux** (connaissance du contexte local, maîtrise des enjeux et des actions menées)

9

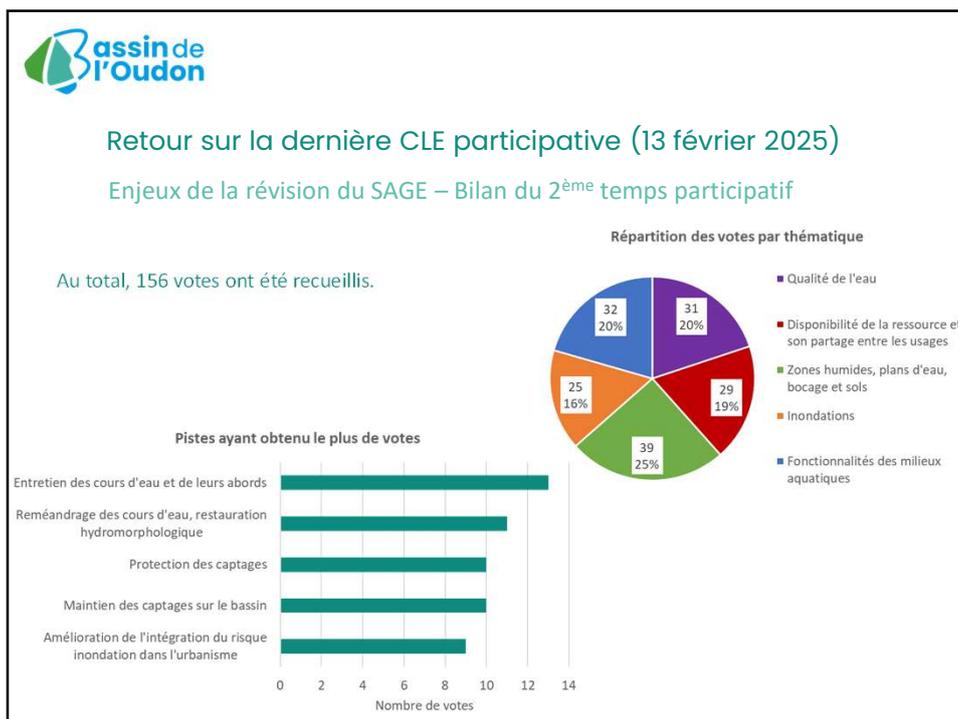


Retour sur la dernière CLE participative (13 février 2025)

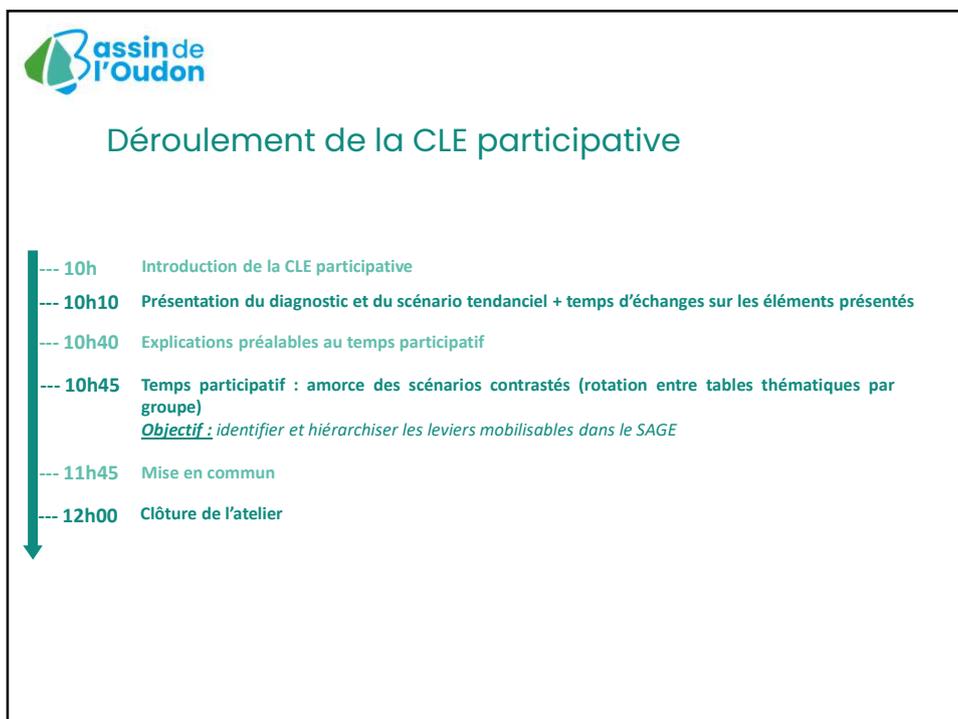
Travail sur le diagnostic – Bilan du 1^{er} temps participatif



10



13



14




Principales conclusions du diagnostic et présentation du scénario tendanciel

15



Diagnostic

Le diagnostic se compose de **3 tomes** :

1) Tome 1 – Diagnostic par thématique
Analyse croisée des éléments d'état des lieux, des études existantes sur le territoire et des dynamiques en cours par grande thématique
Objectifs : offrir une vision d'ensemble synthétique du territoire et de ses problématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques, permettre l'appropriation du contexte territorial et de ses enjeux dans un format accessible

2) Tome 2 – Diagnostic socio-économique
Caractérisation socio-économique des usages de l'eau
Objectif : identifier les enjeux socio-économiques sur le bassin

3) Tome 3 – Enjeux du diagnostic - Synthèse
Synthèse de l'analyse croisée entre les tomes 1 et 2, identifiant et hiérarchisant les enjeux du SAGE dans une approche transversale
Objectifs : partager dans un format visuel et synthétique les grands enjeux du bassin, aboutir à la formulation des enjeux de la révision du SAGE

16



Diagnostique

Tome 1

SOMMAIRE

Préambule 3

Objectifs, méthode et structure du diagnostic 6

A. Etat écologique et qualité de l'eau 9

B. Fonctionnalités des milieux aquatiques 13

C. Disponibilité de la ressource et son partage entre les usages 16

D. Inondations 19

E. Zones humides, plans d'eau, bocage et sols – Eléments clés dans la gestion de l'eau 23

F. Gouvernance autour de la gestion de l'eau 26

Format : une infographie de synthèse commentée par thématique



Diagnostique

Tome 3

SOMMAIRE

PRÉAMBULE 3

OBJECTIFS, METHODE ET STRUCTURE DU DIAGNOSTIC 6

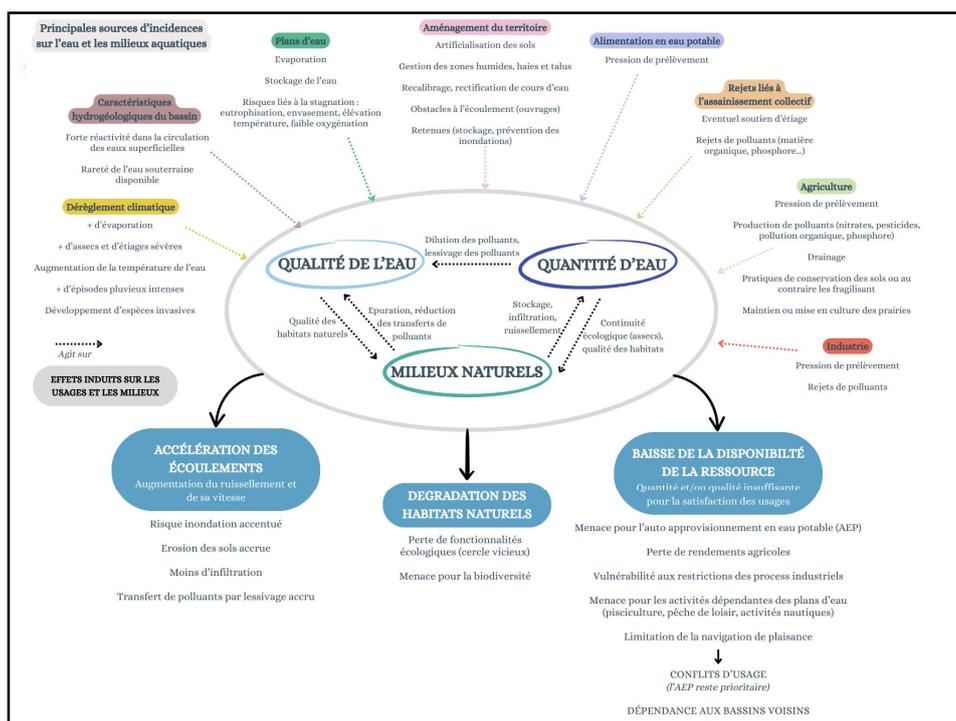
A. SPATIALISATION DES ENJEUX 8

B. PERCEPTIONS DES ACTEURS ET DYNAMIQUES AUTOUR DE LA GESTION DE L'EAU 14

C. REINTERROGATION DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU PRECEDENT SAGE AU REGARD DU DIAGNOSTIC 19

D. HIERARCHISATION DES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES 21

E. CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE DES ENJEUX 24



19

Bassin de l'Oudon

Scénario tendanciel

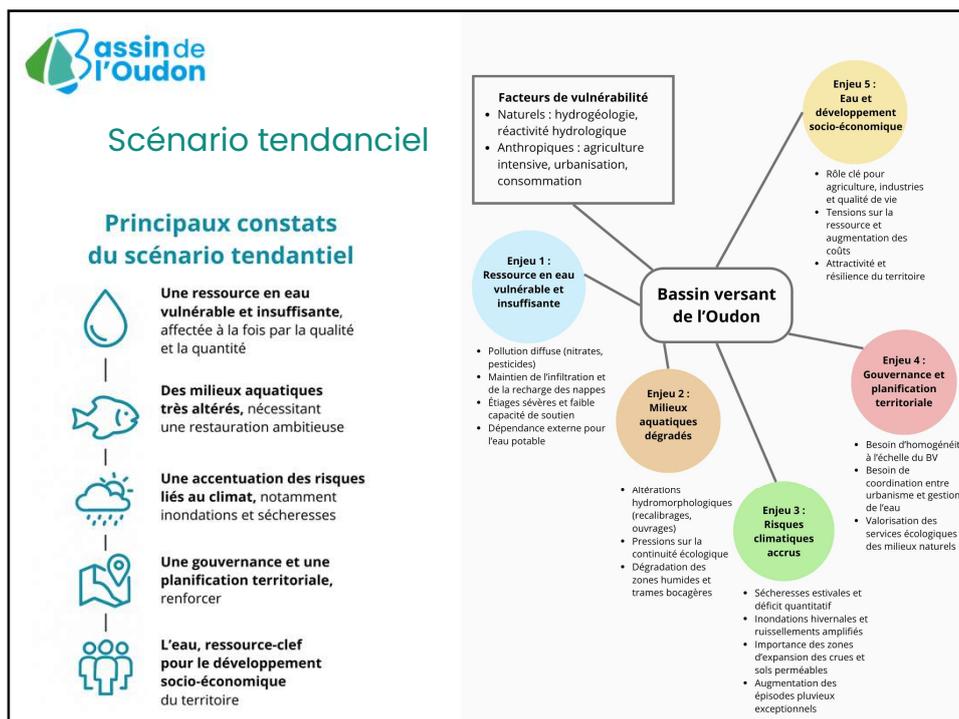
Le scénario tendanciel :

- n'est pas une prévision
- est une **trajectoire plausible si aucune rupture volontaire n'est engagée.**
- agit comme un **révélateur des fragilités systémiques du bassin.**

La suite de ce travail consistera donc à définir les éléments de rupture nécessaires pour bâtir des scénarios alternatifs.

Ces derniers devront répondre à une double exigence : rendre le territoire plus **résilient aux crises à venir**, et lui permettre de **retrouver un équilibre durable entre les usages et le bon fonctionnement des milieux aquatiques**, en vue de la reconquête de la qualité de l'eau.

20



21

Bassin de l'Oudon

Réactions au scénario tendanciel



Est-ce que ce scénario tendanciel correspond aux évolutions pressenties sur le territoire ?

Une synthèse du scénario tendanciel est à disposition sur les tables.

22

 Révision du SAGE Oudon – SCÉNARIO TENDANCE –
La Foire Aux Questions

- 1. C'est quoi un scénario "tendanciel" ?** C'est une trajectoire plausible sans inflexion de la politique actuelle. Il montre les fragilités du territoire et les risques à venir sans la mise en place d'actions volontaires supplémentaires (en plus des actions déjà mises en oeuvre actuellement).
- 2. Pourquoi l'eau est-elle une ressource vulnérable ?** À cause de la pollution diffuse (nitrates, pesticides, phosphore), de l'artificialisation des sols, de la forte réactivité dans la circulation des eaux superficielles et des faibles capacités de recharge des nappes.
- 3. Pourquoi la quantité d'eau est-elle insuffisante ?** La rareté de l'eau souterraine, ainsi que les étages sévères et structurels, combinés à une faible capacité de soutien d'étiage, limitent la disponibilité en eau, surtout en été. Les prélèvements pour l'eau potable, l'industrie, les usages agricoles, et en lien avec l'évaporation des plans d'eau connectés) représentent ainsi une pression importante sur la ressource et les milieux aquatiques qui en dépendent.
- 4. Pourquoi parle-t-on de "perte de souveraineté hydrique" ?** Le territoire dépend de ressources extérieures pour l'eau potable, ce qui réduit son autonomie et augmente sa vulnérabilité.
- 5. Où en sont les milieux aquatiques ?** Ils ont fait l'objet de beaucoup d'attention ces dernières années mais restent très altérés : recalibrages, barrages, plans d'eau artificialisés, zones humides dégradées, et fragmentation des écosystèmes. Le volume de travaux à entreprendre est encore important.
- 6. Quel est le rôle du bocage et pourquoi son évolution pose problème ?** Le bocage joue un rôle fondamental dans la régulation hydrologique : il limite le ruissellement, favorise l'infiltration de l'eau, atténue les crues, et filtre les polluants. Bien que limité par les efforts fournis, sa régression progressive, par l'urbanisation et la simplification des paysages agricoles, réduit ces fonctions écologiques essentielles. Cela contribue à accentuer l'érosion des sols, la dégradation de la qualité de l'eau et les déséquilibres quantitatifs.
- 7. Comment le climat aggrave la situation ?** Il amplifie les sécheresses estivales, l'évaporation, les inondations hivernales, et les épisodes de ruissellement, rendant la ressource en eau encore plus instable.
- 8. La gouvernance est-elle adaptée ?** Oui si l'on considère la gouvernance de l'eau. Le territoire manque encore de coordination entre les politiques de l'eau, l'urbanisme, et l'agriculture.
- 9. Pourquoi parle-t-on de "zones humides menacées" ?** Ces zones, essentielles pour ralentir les écoulements et épurer l'eau, sont dégradées par l'agriculture intensive (drainage notamment) et l'urbanisation.
- 10. Quels sont les impacts de l'urbanisation sur le bassin ?** Elle imperméabilise les sols, réduit la capacité de stockage naturel de l'eau, et aggrave les risques de ruissellement et d'inondation.
- 11. Quel rôle joue l'agriculture dans ce scénario ?** Elle reste majoritairement intensive, avec un recours important aux intrants, peu de mutation vers des pratiques économes en eau, et une pression accrue sur les ressources. De plus, le territoire accuse une baisse des surfaces en prairie, liée au recul de l'élevage.
- 12. Quels sont les impacts cumulés sur le bassin ?** Pressions agricoles, urbanistiques, hydrauliques et climatiques qui fragilisent durablement la ressource en eau et les milieux naturels.
- 13. L'eau est-elle un levier économique ?** Oui, elle conditionne l'agriculture, l'industrie, la pisciculture, les loisirs, et la qualité de vie. Sa préservation est essentielle pour l'attractivité du territoire.
- 14. Quels risques si on ne change rien ?**
 - Arbitrages fréquents entre usages
 - Dégradation irréversible des milieux
 - Conflits d'usage
 - Dépendance accrue à l'eau extérieure
 - Coûts écologiques et économiques élevés
 - Risque inondation accentué

Synthèse du scénario tendanciel distribuée aux participants

23



Remarques sur le scénario tendanciel

« Attention à l'utilisation du terme "agriculture intensive", sur un territoire où de nombreux efforts ont été faits sur la gestion des intrants notamment ».

« Qu'en est-il de l'évolution des débits des cours d'eau en lien avec le dérèglement climatique ? Quelles tendances sont intégrées sur ce point dans le scénario tendanciel ? »
 → *Les chiffres détaillés sur l'évolution de l'hydrologie en lien avec le dérèglement climatique sont disponibles dans le diagnostic du SAGE (tome 1), ils sont issus des scénarios de l'étude HMUC réalisée sur le territoire, modélisés pour 2036-2065 par rapport à la référence 1993-2022.*

Au global, les participants partagent le scénario tendanciel présenté.

24




Temps participatif :
amorce des scénarios contrastés

25



Déroulement du temps participatif

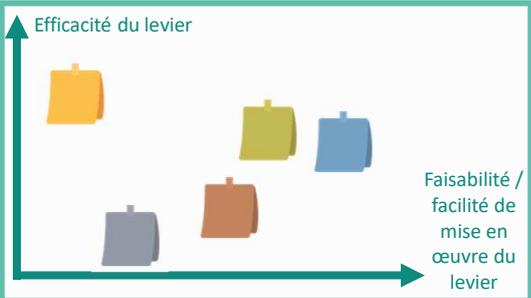
Amorce des scénarios contrastés

Quelles alternatives au scénario tendanciel ?

Proposez puis positionnez sur la grille efficacité/faisabilité des leviers mobilisables dans le SAGE pour...

- Améliorer la qualité de l'eau et les fonctionnalités des milieux aquatiques
- Favoriser la disponibilité de la ressource et son partage entre les usages
- Réduire le risque inondation
- Préserver les zones humides, le bocage et les sols et mieux gérer les plans d'eau

... au regard des évolutions attendues sur le territoire



26

 **Bassin de l'Oudon**

Déroulement du temps participatif

Amorce des scénarios contrastés



~5 personnes par groupe

~15 minutes par table thématique, puis rotation vers la table suivante (tous les groupes passent sur toutes les tables)

Mise en commun à la fin (un rapporteur volontaire par table)

27

 **Bassin de l'Oudon**

Bilan du temps participatif

Amorce des scénarios contrastés



Les 4 groupes constitués de 6 personnes ont passé 15 minutes sur chacune des 4 tables thématiques.

Les membres du groupe de travail PTGE se sont répartis entre les groupes, afin d'amener une approche quantitative dans l'ensemble des thématiques, et pour eux d'avoir une vision transversale des enjeux du SAGE.

Ils ont pu prendre connaissance sur chaque table des leviers mobilisables dans le SAGE proposés par le bureau d'études ARTELIA et ont positionné en discutant ensemble ceux de leur choix sur la grille efficacité/faisabilité. Ils ont également apporté des compléments/précisions sur les leviers proposés et ont suggéré d'autres leviers.

A chaque rotation, ils pouvaient réagir à ce que les groupes précédents avaient noté/positionné en annotant la grille.

A la fin de la dernière rotation, un rapporteur volontaire par table thématique a réalisé une synthèse du travail réalisé et des échanges.

Les résultats de ce travail participatif serviront de base à l'élaboration des scénarios contrastés, en lien également avec le SAGE actuellement en vigueur.

28

Bassin de l'Oudon

Bilan du temps participatif

Amorce des scénarios contrastés

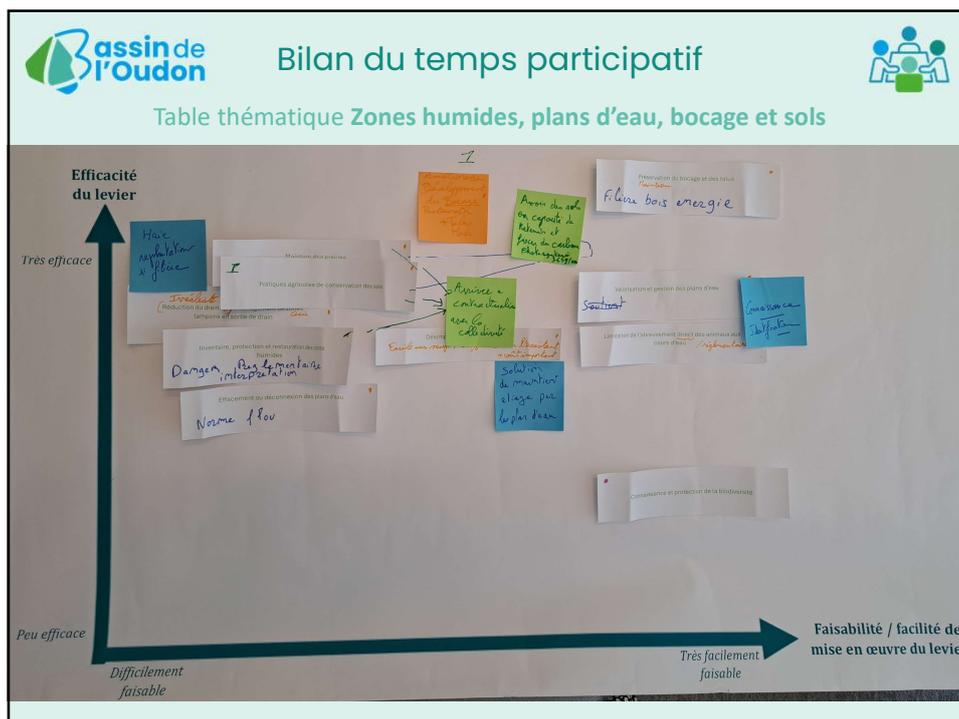
29

Bassin de l'Oudon

Bilan du temps participatif

Table thématique **Qualité de l'eau et fonctionnalités des milieux aquatiques**

30



33

Bassin de l'Oudon

Prochaines étapes

Rendez-vous en octobre pour la prochaine CLE participative !

Objectif : construire la stratégie du SAGE sur la base des scénarios contrastés approfondis (choix du scénario retenu)

34



35